

MAIRIE DE CHALENCON

07240

Tél. : 04.75.58.14.41

Fax : 04.75.58.17.12

Email : mairie-de-chalencon@wanadoo.fr

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL 27 juillet 2018

Date de la convocation 20 juillet 2018

Ouverture de séance : 20 h 30

Clôture de séance : 22 h 16

Président de séance : Monsieur SALLIER Alain, Maire

Secrétaire de séance : Alain MASSINI

Présents : Jean-Pierre ANCHISI, Agnès CHATRON, Paul DEJOUR, Stéphane DONY, Fabrice HERMIER, Robert LAVIS, Lucie MACHISSOT, Alain MASSINI, Guy MOULIN, Alain SALLIER.

Excusés : Mme Christel SERILLON-MARION.

Absents :

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation compte rendu du dernier Conseil Municipal,
2. Révision des loyers au 1^{er} juillet 2018
3. Fixation de la participation des administrés pour les branchements au réseau d'eau potable : Serre-Long et Rochefort
4. Résultat consultation pour l'entretien des bâtiments communaux
5. Prise en charge des frais déplacement pour les bénévoles de la Bibliothèque de Chalencon
6. Demande de dégrèvement pour la location de la salle polyvalente de la part d'un particulier
7. INSEE : Réunion d'information pour les Elus
8. Point sur les travaux en cours
9. Questions diverses

1. Approbation du dernier compte-rendu du Conseil Municipal :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents,

PAR 10 VOIX POUR VOIX CONTRE ABSTENTIONS

Approuve le compte - rendu du Conseil Municipal du 29 juin 2018

2. Révision des loyers au 1^{er} juillet 2018 :

Suite à la loi n°2005.841 du 26/07/05 relative au développement des services à la personne et portant diverses mesures en faveur de la cohésion sociale, depuis janvier 2006, les loyers sont revalorisés en fonction de l'évolution de l'indice de référence des loyers.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide la revalorisation des loyers **au 1^{er} juillet 2018**, selon l'indice de référence des loyers suivant :

Indice de référence des loyers du trim. Concerné = 4^{ème} trim. 2017= 126.82

Indice de référence des loyers du même trim. de l'année n-1 = 4^{ème} trim. 2016= 125.50

La variation est de 1.010517928

Les loyers au 1^{er} juillet 2018 sont donc fixés à

Monsieur DENAIS Guy	:	311 €	par mois
Monsieur COLOMBAT Rémy	:	394 €	par mois
Monsieur MESNARD Nicolas	:	367 €	par mois
Madame EVRARD Micheline	:	302 €	par mois
Monsieur LADAIQUE Sylvain et Madame MASCRIER Lydia	:	541 €	par mois
Monsieur PIRA François	:	302 €	par mois

3. Participation demandée aux administrés pour les branchements au réseau d'eau potable – Suite à l'extension du réseau quartiers Serre Long et Rochefort :

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que lors de la réunion du 9 février dernier, il a été décidé l'extension du réseau AEP aux quartiers Serre-long et Rochefort. En effet, au cours de l'été et de l'automne 2017, les habitants de ces deux quartiers ont été privé d'eau potable ; les sources privées les alimentant ayant totalement tari. Pour le projet estimé à 70 000€ HT pour Rochefort et à 10 500€ pour Serre-long, le Département de l'Ardèche a validé favorablement son accompagnement financier.

Monsieur Le Maire propose de fixer le coût du branchement par habitation à 2000€.

Le conseil Municipal, à l'unanimité :

- DONNE son accord et FIXE le tarif du branchement à 2000€/habitation.

4. Contrat pour entretien des bâtiments communaux :

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il a lancé une consultation pour l'entretien des bâtiments communaux, et présente la seule offre que nous avons reçue, celle de l'établissement REV'NET.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- Décide de retenir l'offre de l'établissement REV' NET, qui s'élève à la somme de 969.68€ HT
- Charge le Maire de signer le contrat correspondant

5. Demande de prise en charge des frais de déplacement pour bénévole de la Bibliothèque de Chalencon :

Monsieur Le Maire propose que les frais de déplacements, hors de la commune de Chalencon, des bénévoles de la Bibliothèque de Chalencon se rendant à des formations, dans le cadre de leurs fonctions, soient pris en charge par la mairie, sous réserve que ces derniers ne soient pas déjà pris en charge par une autre structure.

Ces frais seront calculés selon le barème fiscal en vigueur, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2018.

Chaque bénévole devra fournir les ordres de mission, un relevé de déplacements, accompagné de la copie de la carte grise de son véhicule et d'un RIB.

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- DONNE son accord
- CHARGE Le Maire de payer les frais de déplacement aux bénévoles de la bibliothèque

6. Demande de dégrèvement pour la location de la salle polyvalente de la part d'un particulier :

Le Maire fait part du courrier de madame CHAMBON LEILA, qui demande un geste commercial sur le prix de la location de la salle polyvalente, puisqu'elle ne l'a pas utilisée à l'occasion de son mariage.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, et à titre exceptionnel :

- DECIDE de faire un geste commercial
- de porter la facture de location à 200€ au lieu de 350€.

7. INSEE : Réunion d'information pour les Elus :

Alain MASSINI, membre de l'équipe municipale participera à la réunion de présentation de la collecte RP 2019 le 18 septembre 2018 à 14h30 à la salle Jean MOULIN, Préfecture de l'Ardèche.

8. Point sur les travaux en cours et à venir :

- Chemin d'Antouly, sera réalisé en août 2018
- Remplacement des barrières au-dessus des pompiers en août 2018
- Les arrêts de cars et les mises en conformité seront réalisés en septembre (commande de l'Abribus)
- Travaux d'eau pluviales à Prelles en septembre
- Eclairage : prises pour décoration de Noël à voir avec le SDE07
- En attente pour l'amélioration des parkings et jeux d'enfant ; nous devrions avoir une information de la Région en septembre
- Travaux de Nazareth prennent du retard (problème du carreleur)

9. Questions diverses :

- Rappel dates des différentes commissions de la CAPCA à la rentrée de septembre
- EHPAD LES MURIERS à Saint Sauveur de Montagut : projet de construction au Moulinon, mais l'association a décidé de ne plus construire au Moulinon mais à Privas
--> Mobilisation des élus du secteur
- Transfert compétence eau ; le Maire rencontre mardi 31 juillet, Olivier AMRANE, Président du SIVOM.
- PVR Les Faurites (participation pour voirie et réseaux).
En cours de délibération

Séance levée à : 22 heures 16